

bulletin du militant

B.M.
HEBDO

FGM CFDT

- Assurer le succès de la consultation F.G.M. 1
- THOMSON-C.S.F. : actions dans le groupe ... 2
- FRLE (Philips) : Contre l'austérité salariale 2
- DOUCE-HYDRO : 40 licenciements annulés . 3
- Résultats... actions... succès 4

LES METALLOS ONT LA PAROLE !

La F.G.M.-C.F.D.T. a décidé de lancer une vaste consultation nationale auprès des travailleurs et travailleuses de la métallurgie sur ses objectifs et propositions d'action. Cette initiative a été prise suite aux difficultés rencontrées avec nos partenaires de la F.T.M.-C.G.T. pour la mise en œuvre concrète de l'accord unitaire conclu entre nos deux organisations en septembre 1976.

Ces difficultés, que nous avons expliquées par ailleurs (B.M. N° 51 et 52) relèvent pour l'essentiel du refus de la C.G.T. de s'engager dans un véritable processus national d'action commune, articulé à tous les niveaux, de nature à faire céder l'U.I.M.M.

La F.G.M.-C.F.D.T. estime qu'il est grand temps de fixer la date et les modalités de rassemblement des métallurgistes à Paris, de préparer les conditions de son succès face à l'U.I.M.M. à travers des initiatives d'élargissement et de coordination des actions en cours. Cela suppose que la grande masse des travailleurs de la métallurgie adhère aux revendications avancées et participe aux actions décidées. Cela implique donc que les travailleurs soient partie prenante dans la détermination des objectifs et formes de lutte.

D'une part, la F.G.M.-C.F.D.T., consciente des enjeux de la période actuelle, et soucieuse d'impulser une action dynamique capable d'aboutir rapidement à la satisfaction des revendications immédiates des travailleurs, refuse d'appeler à des journées nationales d'action sans lendemain, ou du moins sans perspectives. D'autre part, elle propose, en lieu et place, d'autres initiatives susceptibles d'étendre et d'offrir un débouché aux luttes actuelles. Et plus fondamentalement encore, la démarche de notre organisation consiste à prendre en charge et à défendre sans attendre toutes les exigences et aspirations des métallurgistes.

La parole est maintenant aux metallos, la décision leur appartient dans le cadre de la consultation que nous organisons.

Nous mettrons tout en œuvre pour que l'action, enracinée dans les entreprises, prenne une dimension nationale, devienne un puissant mouvement dirigé contre le patronat de la métallurgie, pour que l'unité d'action que nous jugeons indispensable, sorte renforcée du débat et de l'action. Mais il nous apparaît nécessaire que les travailleurs soient juges des stratégies en présence, formulent leur appréciation sur les propositions respectives.

Il s'agit maintenant que l'ensemble de nos militants, de nos adhérents se mobilisent pour faire de cette consultation, un succès. L'avis de chaque métallurgiste doit être sollicité : le tract national, la V.M. spéciale sont des moyens à exploiter au maximum pour expliquer notre démarche à tous, pour les convaincre d'affirmer leur soutien à nos propositions, pour emporter leur adhésion.

Il ne s'agit pas de débattre pour débattre, ni d'engager une polémique stérile, ni de discuter en cercle restreint d'initiés convaincus : il faut prendre les moyens pour que dans chaque entreprise, l'ensemble des travailleurs, de toutes catégories professionnelles, connaisse nos objectifs et les formes de luttes que nous préconisons et réponde aux questions posées.

Il ne s'agit pas non plus de consulter pour le plaisir, mais bien de faire en sorte que la lutte s'engage dans l'entreprise, que le plus grand nombre de travailleurs participe aux décisions d'action et à leur mise en œuvre, que le débat engagé amène nos partenaires syndicaux à impulser, en commun avec nous, le processus national d'action.

Enfin, il faut faire vite, cette semaine doit être mise à profit pour terminer cette consultation, en dépouiller les résultats et les envoyer à l'Union Métaux.





THOMSON-C.S.F.

La C.F.D.T. à la tête des luttes

Depuis plusieurs semaines, l'action est engagée dans le groupe Thomson.

Tout a commencé dans les établissements de la Sescosém à St-Egrève et Aix-en-Provence. Dans ces centres, la direction prétend licencier près de 500 travailleurs : des O.S., des techniciens, des cadres.

Une telle décision, si la C.F.D.T. ne s'y opposait pas, serait le début du démantèlement du secteur composants conduisant à d'autres licenciements et consisterait aussi à livrer le marché français des composants à l'appétit des multinationales et des U.S.A.

Devant cette situation, les travailleuses et les travailleurs ont réagi avec force ; cela a même commencé à « payer » puisque des contrats à durée déterminée arrivés à expiration ont été transformés en contrats indéterminés.

Mais cela n'est pas suffisant. C'est pourquoi la C.F.D.T. a proposé à la C.G.T. d'organiser l'action au niveau de tout le groupe : le 23 mars par une journée d'action ; le 31 mars par

une manifestation devant le salon des composants (notre photo).

Cette lutte est aussi sans frontière, la F.G.M. a réalisé les contacts, démarré une coordination avec les syndicats italiens de la filiale Thomson en Italie : Mistral.

Le 16 mars, une délégation de l'Inter-C.F.D.T. a participé à une action près de Rome, le 24 mars les 3 fédérations F.G.M., F.L.M. et F.T.M. ont décidé d'accentuer la pression pour une véritable lutte internationale contre la Thomson pour les revendications identiques en Italie et en France.

La F.G.M. et l'Inter-C.F.D.T. sont aussi intervenues auprès du Ministère de l'Industrie ; se sont enfin adressées aux parlementaires de gauche pour qu'une mission parlementaire enquête sur l'utilisation des milliards attribués par l'Etat à cette entreprise que la gauche se propose de nationaliser.

F.R.L.E.

(Longvic - Bourgogne)

Lutte contre l'austérité salariale

Depuis le 18 février des arrêts de travail de deux heures par jour soutiennent le cahier de revendications déposé par les délégués du personnel à F.R.L.E. (groupe Philips) établissement de Longvic-Dijon.

Cette entreprise qui emploie 470 personnes avec une main-d'œuvre féminine importante, fabrique des ampoules électriques.

La C.F.D.T., implantée depuis un an au détriment de la C.F.T., a soutenu des actions permanentes. Avec

ses 260 adhérents, elle entraîne la quasi-totalité du personnel à travers ses appels à l'action. Un cahier de revendications a été remis à la direction depuis le début de l'année, demandant un rattrapage des salaires sous la forme de 380 F d'augmentation pour tous et aucun salaire en-dessous de 2 200 F. Il est demandé aussi une compensation des réductions d'horaires qui sont intervenues dans l'entreprise depuis plusieurs années et qui n'ont pas été compensées suivant les accords prévus dans la métallurgie.

En étroite collaboration avec l'établissement F.R.L.E. de Châlon où seule la C.G.T. est présente, l'action a pu aussi se développer dans cet établissement.

Le 23 mars 1977, la direction se refusant toujours de recevoir les délégués et d'engager des négociations, les travailleurs de deux postes décident d'amplifier l'action et de transformer leur action de deux heures par jour en une grève totale et illimitée. L'ensemble du personnel de fabrication et d'entretien, une partie de la maîtrise sont engagés dans cette action, paralysant totalement la fabrication.

Le jeudi 24 mars 1977, une nouvelle Assemblée Générale de l'ensemble du personnel s'est tenue, décidant de la poursuite du mouvement et d'en informer l'ensemble des établissements du groupe F.R.L.E., afin qu'eux aussi puissent continuer l'action déjà engagée.

L'information par l'intermédiaire de la F.G.M.-C.F.D.T. a été envoyée au groupe Philips sur le plan international afin de mobiliser l'ensemble des travailleurs et de leurs syndicats concernés par cette multinationale.

Une réunion de l'Inter-C.F.D.T. a eu lieu le samedi 26 mars 1977, afin de coordonner l'information et de préciser les objectifs et la stratégie d'action à partir de la plate-forme revendicative fédérale et de la Convention Collective Nationale.

Mais, le 30 avril, les forces de police sont intervenues pour expulser les grévistes de l'usine occupée. La direction, refusant toute négociation, a tenté de faire signer à chaque travailleur, un engagement de « respect de la liberté du travail », puis s'est finalement résolue à garantir de n'avoir recours à aucune sanction pour fait de grève.

Devant l'intransigeance patronale et pour éviter le pourrissement du conflit, les travailleurs et leur section C.F.D.T. ont décidé de reprendre le travail le 5 avril... tout en maintenant les revendications et les débrayages pour les faire aboutir.

Dès la première journée de reprise, des arrêts de travail ont eu lieu, malgré les menaces de la direction de dénoncer le protocole d'accord concernant les sanctions.



BREF

Suite à l'annonce, par la direction d'Usinor, de la fermeture d'installations entières à Louvroil (Nord) et Thionville (Lorraine), entraînant 3 000 suppressions d'emplois, la F.G.M.-C.F.D.T. a envoyé la déclaration suivante à la presse, le 5 avril :

« Il y a 10 ans jour pour jour, le 4 avril 1967, commençait en Lorraine une des plus longues grèves de l'histoire des sidérurgistes.

C'était la première étape de la restructuration de la Sidérurgie.

La même politique capitaliste ayant produit les mêmes effets, aujourd'hui, gouvernement et patronat tentent d'opérer une seconde restructuration.

Les objectifs, les moyens et les conséquences en sont identiques sur le fond, bien que plus accentués notamment au niveau de l'emploi.

Ce sont donc plus de 20 000 postes de travail qui sont en cause. C'est aussi de l'équilibre économique et social de régions et bassins entiers et de leur population qu'il s'agit.

C'est enfin toute une politique industrielle qui est au cœur du débat.

Pour la F.G.M., la lutte s'impose car seul un rapport de force conséquent et national permettra de s'opposer aux projets des patrons et du gouvernement.

La F.G.M. est décidée plus que jamais à créer les conditions de la riposte massive et unitaire des sidérurgistes.

Déjà elle se félicite d'avoir pu favoriser la rencontre de toutes les organisations syndicales de la Sidérurgie hier à Paris pour constituer un front uni face aux attaques patronales.

Le coup de force d'Usinor à Thionville et Louvroil illustre clairement la détermination patronale.

Il renforce l'urgente nécessité d'une action d'envergure.

La lutte sera de longue haleine.

Elle nécessite une large et profonde mobilisation des travailleurs et des populations.

La F.G.M. envisage tous les moyens d'action syndicaux utiles à la détermination du rapport de force nécessaire y compris, le moment venu, l'occupation des usines touchées par les mesures patronales.

Il est clair qu'une telle perspective implique une grande maîtrise syndicale de la conduite de l'action, et donc en premier lieu, une adhésion massive et une participation active de tous les travailleurs aux objectifs et moyens de la lutte.

La F.G.M.-C.F.D.T. s'y emploie d'ores et déjà, notamment par le débat dans les assemblées générales de travailleurs, les meetings, les arrêts de travail que ses organisations mettent en œuvre partout cette semaine, dans le cadre de sa campagne nationale ».

DOUCE-HYDRO (Albert - Picardie)

Après 4 semaines de grève, 40 licenciements refusés

L'entreprise Douce a été créée en 1953 par J. Douce, elle se développe rapidement mais en 1975, l'extension est stoppée malgré un carnet de commandes bien garni. C'est le groupe Benne Marrel qui obtient du Syndic la location gérance de l'entreprise qui devient Douce-Hydro.

Aujourd'hui, les travailleurs de Douce viennent de vivre leur première grève.

« Faudra faire une caisse de grève pour la prochaine fois... Maintenant, on va cotiser au taux 4 à la C.N.A.S. » : deux réflexions qui montrent que la détermination des travailleurs de chez Douce-Hydro n'est pas entamée. Il faut dire qu'au cours du conflit, ils ont dû vaincre bien des obstacles pour obliger le groupe Marrel à venir négocier.

Le conflit a démarré le 3 mars, jour où le Comité d'Entreprise a refusé les 82 licenciements demandés par la Direction. Le 8 mars l'usine est occupée pour obliger la Direction à s'asseoir à la table des négociations. Au cours de ses démarches auprès des pouvoirs publics (Mairie, Député, Préfecture, Ministre de l'Industrie), au cours de ses interventions auprès de la population locale, la section C.F.D.T. a fait la démonstration que l'emploi pouvait être maintenu.

A la demande du Comité d'Entreprise, le Cabinet Syndex a procédé à une expertise. Dans son rapport, il affirme que le rachat par le Groupe Marrel de la Société Douce avait pour objectif essentiel de récupérer dans la Société J. Douce, le potentiel de production et commercialisation utile aux intérêts de Benne Marrel qui lui-même fait partie du groupe américain Wittacker.

De son côté, la Direction plutôt que de négocier, tentait une vaste opération de répression.

Traduction des occupants devant le Tribunal de référés, procédure de licenciement pour les grévistes, poursuite des délégués. Mais rien n'entamait la volonté des grévistes, et avec l'U.I.B. C.F.D.T. d'Albert, ils entamèrent une vaste campagne d'information et de solidarité qui reçut de la part de la population un accueil très favorable. Le bal de solidarité organisé par les grévistes connut un grand succès.

Autant d'éléments qui firent peur aux pouvoirs publics qui n'osèrent pas faire exécuter l'expulsion prononcée par le Tribunal, et qui firent pression sur la Direction pour qu'elle négocie.

Finalement, c'est dans le bureau du Sous-Préfet que les négociations s'ouvrirent. La Direction avait perdu de son arrogance, elle acceptait ce qu'elle avait refusé jusqu'alors :

- rachat définitif de l'entreprise,
- abandon de toutes les poursuites pour faits de grève,
- le nombre définitif des licenciements est ramené à 30, 20 autres travailleurs seront repris après un stage de formation, 7 sont mis en pré-retraite, 3 sont embauchés dans une autre usine,
- réorganisation de certains services pour améliorer le climat dans l'entreprise.

Pour la Section C.F.D.T., l'action n'est pas terminée. Elle compte bien profiter de l'importance de ce conflit et de la détermination intacte des travailleurs pour atteindre son objectif, le maintien de l'emploi pour tous.

GENERAL-MOTORS (Gennevilliers)

3 000 TRAVAILLEURS EN GRÈVE

A l'appel unitaire de leurs organisations syndicales C.F.D.T.-C.G.T., les 3 000 travailleurs de la G.M.F. à Gennevilliers sont entrés en grève reconductible de 24 heures, le 30 mars au matin (occupation le 4 avril).

Le déclic a été constitué par l'augmentation insuffisante des salaires (1,60 % au 1/4) et la décision de la direction d'appliquer l'article 31 de la C.C. concernant le licenciement des malades (après 45 jours d'arrêt).

Le 31 mars, 95 % du personnel ouvrier et 40 à 41 % des mensuels étaient en grève sur les revendications suivantes :

- augmentation de salaire sur la base des indices syndicaux (et dans l'immédiat 3 % + 200 F),
- R.T.T. sans perte de salaire,
- non application de l'article 31 de la C.C.,
- garantie de l'emploi.



L'ACTION A PAYÉ !

● VOLKSWAGEN (Tourcoing-Nord)

Dans ce garage (40 salariés), la C.F.D.T. est seule et a mené une première action en novembre 1976 pour le relèvement des salaires. Nouveau conflit en février 1977.

Après une longue grève, la direction a concédé le 13^e mois (qui sera uniforme et égal au salaire de P 2) et l'indemnisation partielle des heures de grève.

● ECRIM (Orbec - Basse-Normandie)

— 420 salariés - C.F.D.T. majoritaire - fabrication d'embouts pour Renault-Saviem.

— Débrayage-information le 23 février et depuis cette date, baisse des cadences.

— L'action continue, mais il a déjà été obtenu + 0,80 F sur la prime de casse-croûte (5,80 F), 5 à 15 F d'augmentation sur la prime de transport, + 1,5 % d'augmentation au 1^{er} février (s'ajoutant aux 1,5 % prévus) et + 1,5 % au 1^{er} mai.

● BERETTA (Lisieux - Basse-Normandie)

— 300 salariés - fabrication de matériel métallique de magasin.

— C.F.D.T. seule - 80 % de travailleurs syndiqués.

— La direction ayant annoncé 14 licenciements, grève suivie à 100 % qui oblige la direction à négocier aussitôt (7 h de grève) :

● 3 licenciements annulés et 3 départs à l'armée avec garantie de reprise,

● 3 départs en pré-retraite avec garantie de ressources assurées par l'entreprise pendant 11 mois,

● 3 départs en F.P.A. avec garantie de reprise,

● 1 reclassement assuré par l'entreprise,

● un seul licenciement maintenu (avec 90 % de ressources).

LA C.F.D.T. PROGRESSE...

De plus en plus nombreux sont les métallurgistes de toutes catégories professionnelles qui partagent nos objectifs et propositions d'action, qui adhèrent à notre pratique syndicale démocratique : cela est prouvé par les résultats enregistrés par la C.F.D.T. aux élections professionnelles dans les entreprises de la métallurgie.

Cet accroissement de notre audience vient confirmer notre volonté de débattre de nos revendications et des formes de luttes pour les faire aboutir, avec l'ensemble des métallos. De même, cette progression doit nous conduire à renforcer la C.F.D.T. par une syndicalisation continue à travers une action dynamique et efficace.

Quelques résultats récents :

● MOULINEX (usine de Caen - Calvados)

Aux élections de délégués du personnel, la C.F.D.T. enregistre une nouvelle progression :

— au 1^{er} collège 1 112 suffrages (+ 15 %) sur 1 365 exprimés et 9 sièges (+ 1) sur 11,

— au 2^e collège, 120 suffrages sur 240 exprimés et 1 siège (+ 1) sur 2.

● CELMANS (Le Mans - Sarthe) (filiale de groupe PHILIPS)

Aux élections du Comité d'Entreprise, la C.F.D.T. progresse de 11,5 % par rapport à 1975.

— 47,5 % au 1^{er} collège et 2 sièges sur 5 (C.G.T. 3),

— 1 siège sur 2 au 2^e collège (C.G.C. 1).

La C.F.D.T. ayant le même nombre de sièges que la C.G.T. a demandé le poste de secrétaire adjoint du C.E. mais ce poste sera occupé par le seul représentant de la C.G.C., élu grâce aux voix de la C.G.T. !

● C.I.C.C. (Isbergue - Pas-de-Calais)

Aux élections des délégués du personnel, la C.F.D.T. progresse de :

— 2 % dans le 1^{er} collège (42,30 %),

— 6,15 % dans le 2^e collège (44,30 %).

Tous collèges réunis, la C.F.D.T. obtient 1 139 voix, soit 42,65 % (+ 2,74 %) et renforce sa position de première organisation syndicale dans cette usine sidérurgique.

● DUBIGEON-NORMANDIE (Nantes - Loire-Atlantique)

Tous collèges réunis, la C.F.D.T. recueille 1 155 voix (51,15 %) aux

élections du C.E. et obtient 4 élus (C.G.T. 3, C.G.C. 1).

La C.F.D.T. progresse de 4,7 % par rapport aux élections D.P. de 1976.

● CREUSOT-LOIRE (Châlon - Saône-et-Loire)

Nouvelle progression de la C.F.D.T. dans cet établissement avec 35,5 % au 1^{er} collège (+ 1,5 % et + 1 siège).

● FRAMATOME (Châlon - Saône-et-Loire)

La C.F.D.T. devient majoritaire au C.E. dans cette entreprise (filiale de Creusot-Loire), elle progresse de 11 % dans le 1^{er} collège et enlève les 2 sièges du second collège (au total, C.F.D.T. 3 sièges, C.G.T. 2, C.G.C. 1).

● SEVA (Châlon - Saône-et-Loire)

La C.F.D.T. devient majoritaire au C.E. de cette filiale de Pont-à-Mousson.

● PEUGEOT

— A l'usine de Bart, la C.F.D.T. progresse de 2,3 % dans le 1^{er} collège.

— A l'usine de Lille, la C.F.D.T. progresse de 4 % aux élections du C.E. Progression supplémentaire de 2,5 % en D.P. et gain de 2 sièges.

— A l'usine de Sochaux (27 371 inscrits et 21 307 exprimés), la C.F.D.T. progresse de 0,58 % (+ 362 voix et + 1 siège et cela malgré la présence pour la première fois de la C.F.T.C. (3,47 %). Toutes les autres organisations syndicales sont en perte de vitesse.

● BULLETIN DU MILITANT F.G.M. C.F.D.T.

● Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS.
Tél. 878.14.50

● Le directeur de la publication :
Albert MERCIER.

● Composition et impression :

Est-Imprimerie, 30, rue Mazelle - 57000 METZ

● Abonnement : 78 F par an.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

● Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

● C.P.P.A.P. N° 636 D 73.